

DIP Etanch Peinture Anti-Condensation

RENDEMENT	SITUATION	SECHAGE	MATERIEL	NETTOYAGE OUTILS
3m ² par couche pour 0,75Litre env	Intérieur	Sec au toucher : 2h env Recouvrable : 6h env	Pinceau Rouleau	Eau

DEFINITION

Peinture anti-condensation pour retarder et/ou supprimer la condensation de l'eau sur les murs intérieurs *.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous murs intérieurs, peints ou bruts, non soumis à la contre pression, frappés de condensation sur supports en brique, plâtre, enduit...

PROPRIETES

Intérieur.
Formule onctueuse.
Formule opaque.
Aspect mat.
Sans odeur.
Lessivable.
Peut être recouvert par peintures ou papiers peints microporeux.
Peut être appliqué sur murs légèrement humides, non ruisselants.
Microporeux : régularise les échanges d'humidité entre les fonds et l'air ambiant.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NF T 36-005, Famille 1, Classe 7b2.

Aspect : Satiné.

Teintes : Blanc + Teintes couleurs.

Etat Physique : Onctueux.

Liants : Résines acryliques.

Pigments : Titane, oxyde de fer.

Extrait Sec : 41.5 - 45.5% en poids.

Point éclair : Non concerné.

Densité à 20°C : 1.16 - 1.20g/cm³.

pH : 7 à 8.

Viscosité : (Lamy TV3) = 30-35.

Solvant : Eau.

Valeur COV : 10g/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 30g/l (2010).

Conditionnement : 2 ans dans son emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Conditionnement : En bidons de 0,75L - 2,5Litres.

AVANT MISE EN ŒUVRE

*** Il est nécessaire de résoudre les problèmes de ventilation dans la pièce responsable de la formation de condensation avant toute application du produit.**

Les fonds doivent être propres, sains, secs, non gelés, non givrés, compacts et préparés selon les règles de l'art (voir DTU 59.1) normes en vigueur, exempts de toutes parties non adhérentes. Fonds humides possibles mais non ruisselants.

Brosser, gratter et/ou dépoussiérer le support.

Éliminer mousses, algues et moisissures.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'appliqueur.

Sur supports bruts et secs en plâtre ou dérivés :

Brosser et dépoussiérer le support.

Appliquer une 1^{ère} couche de DIP Etanch Sous Couche Plaque de Plâtre.

Sur supports bruts en plâtre ou dérivés fortement humide :

Appliquer une 1^{ère} couche de DIP Etanch Traitement Murs Humides.

Sur les fonds poreux et farinants :

Appliquer DIP Etanch Peinture Anti-Condensation diluée à hauteur de 2 à 5% d'eau.

DIP Etanch Peinture Anti-Condensation

AVANT MISE EN ŒUVRE SUITE

Sur supports anciens ou peinture en état de dégradation :

Enlever toutes les parties non adhérentes.
Faire une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.
Procédez à un ponçage ou à un décapage.
Réparer toutes les fissures.

Une température de 10°C et une humidité relative < 80% est nécessaire pour un séchage optimal.

APPLICATION

Outils : Brosse, rouleau.
Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.
Pulvérisation : Ne pas pulvériser.
Bien homogénéiser le produit avant son utilisation

Système DIP Etanch :

Appliquer 2 couches de DIP Etanch Peinture Anti-Condensation à raison de 0,250L/m² par couche.

CONSOMMATION

Variable selon la porosité du support.
3m² par couche pour 0,75Litre env.

SECHAGE

Variable selon : Le mode d'application - Les conditions de température (> 10°C) - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation - La porosité du support.
Sec au toucher : 2 heures environ.
Recouvrable : 6 heures environ.
Séchage complet : 12 heures environ.
Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.
Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit en phase aqueuse.
Le choix des produits exige au préalable une recherche de la cause de l'humidité et une analyse du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.
Pour obtenir un résultat optimum, traiter dans le même temps la cause de l'humidité.
Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.
Bien refermer l'emballage après utilisation.
La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système à appliquer en fonction des supports, des défauts et singularités de certains supports.
Assécher l'air avec DIP Absorbant d'Humidité.
Dans le cas de mur en contact avec la terre ou d'une humidité due à une infiltration par contre pression, utiliser DIP Etanch Peinture Cave et Sous Sol ou DIP Etanch Enduit Piscine Bassin (nous consulter).
Peut être teinté avec des colorants universels (3% maximum).
Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :
Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
Se protéger la peau, les mains, le visage, les voies respiratoires et les yeux.
Conserver hors de portée des enfants.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

DIP Etanch Peinture Anti-Condensation

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MAI 2011 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr